

DUNKERQUE ÉOLIEN EN MER

14 SEPTEMBRE > 20 DÉCEMBRE 2020

cndp Commission nationale
du débat public

CAHIER D'ACTEUR N°6 – NOVEMBRE 2020



CAHIER D'ACTEUR VIRAGE ENERGIE

Éolien offshore, un vent porteur pour la transition énergétique

Spécialisée dans la prospective énergétique et sociétale, Virage Énergie réalise et met en débat des outils de sensibilisation et d'aide à la décision publique pour limiter l'utilisation d'énergie et de ressources naturelles de nos modes de consommation, de production et d'échange.

Virage Énergie étudie les gisements d'économies d'énergie et des réductions des émissions de gaz à effet de serre résidant dans l'efficacité et la sobriété énergétique, le développement des énergies renouvelables ainsi que leurs co-bénéfices sociaux et sociétaux.

Virage Énergie est membre du [Réseau Action Climat-France](#), du [CLER - Réseau pour la Transition Énergétique](#), de la [Maison Régionale de l'Environnement et de Solidarités](#), d'[Enercoop Hauts-de-France](#) et de la Maison de l'Environnement de Dunkerque.

Virage Énergie
5 rue Jules de Vicq
59000 LILLE
03 20 29 48 15

contact@virage-energie.org
www.virage-energie.org



Virage Énergie réitère son soutien résolu et étayé à la réalisation d'un projet de parc éolien au large de Dunkerque ; soutien qui est ancré fermement dans nos interventions, et ce à intervalles très réguliers depuis les tout premiers travaux de prospective de notre association établie en 2006, en lien avec les acteurs du territoire régional.

Nous considérons que le développement de la filière éolienne maritime est indispensable à une transition énergétique clairement ancrée dans les territoires régionaux vers un modèle fondé sur la sobriété, l'efficacité et les énergies renouvelables; nécessité accrue sur les Hauts de France trop longtemps tournées vers les énergies fossiles et fissiles.

Ce soutien n'omet pas pour autant que la mise en œuvre du volet maritime de la programmation pluriannuelle de l'énergie - de la première mouture de laquelle découle le présent projet de parc éolien offshore soumis à débat public - nécessite un profond et tenace travail d'information, de concertation et de mise en visibilité qui jusque-là a fait singulièrement défaut.

La réussite que nous appelons de nos vœux de la filière éolienne offshore nécessite un travail de planification par grandes zones maritimes, tant pour les Hauts de France que pour la Mer du Nord, permettant la coexistence de multiples usages et minorant les impacts des parcs tant dans leur construction que dans leur fonctionnement sur l'environnement marin.

Cette présente contribution au débat public se situe dans la lignée de nos interventions dans nombre de discussions portant sur l'aménagement du territoire et ce en particulier dans le dunkerquois à l'instar de notre cahier d'acteur déposé en 2017 sur le projet Cap 2020 porté par le Grand Port Maritime de Dunkerque.

Écologiquement vôtre.

Paulo-Serge Lopes
Président de Virage Énergie

Sobriété, efficacité et énergies renouvelables

La production et la consommation d'énergie sont trop souvent traitées de manière séparée. Les stratégies de politique énergétique et les principaux programmes d'actions mis en œuvre par l'État - à l'instar de la [loi sur la Transition énergétique pour la croissance verte](#) (2015) et de l'échéancier (2020) - reposent trop souvent sur la seule offre et minorent la maîtrise de la demande d'énergie. Si la puissance publique n'a aucune vision sur la quantité d'énergie nécessaire à la production d'un service énergétique, ni aucun moyen de les infléchir, elle risque de voir sa politique énergétique vouée à l'échec.

Ainsi, le développement des énergies renouvelables - dans ce cas précis de l'éolien en mer - ne peut être considéré que comme un complément indispensable aux efforts engagés prioritairement en matière de baisse de la demande énergétique. Cela concerne aussi bien les réductions des consommations d'énergie liées à l'efficacité (par des améliorations techniques et des progrès technologiques) que celles permises par la sobriété énergétique via une réduction volontaire de la consommation tant au niveau individuel, en modifiant nos comportements au quotidien qu'à l'échelle collective, en lien avec l'aménagement du territoire.

Nous avons plaidé pour ce modèle de transition énergétique reposant sur le triptyque - sobriété, efficacité, énergies renouvelables - en particulier dans le [débat public sur la Programmation pluriannuelle sur l'énergie \(2018\)](#) en l'opposant à un modèle issu de l'ancien monde marqué par l'ébriété énergétique. Ce faisant, nous avons réaffirmé l'impératif d'une sortie progressive du nucléaire comme étayé dans les [scénarii conçus par Virage Énergie](#) et plus récemment dans notre contribution concernant le [bilan prévisionnel du mix électrique national à l'horizon 2050 établi par RTE \(2020\)](#).

Pour une filière éolienne offshore au service des territoires

La position de Virage Énergie sur ce projet au large de Dunkerque s'ancre dans le sillage des travaux que nous avons établis et des prises de positions publiques que nous avons tenues depuis la création de notre association en 2006. La question du concours de l'éolien à la transition énergétique a été relevée et étayée dans nos publications d'« [Énergies d'avenir pour le Nord-Pas de Calais](#) » (2008) jusqu'à « [Mieux vivre dans les Hauts de France](#) » (2019) sous trois formes : développement de l'éolien terrestre, de l'éolien dans les eaux territoriales et d'une mise en réseau et d'un partage des ressources exploitées collectivement au large de la Mer du Nord avec les pays voisins.

L'accroissement de la part d'électricité d'origine renouvelable dans le mix énergétique national tel que planifié dans la [Programmation pluriannuelle de l'énergie à l'horizon 2028](#) ne peut se faire sans le développement significatif de l'éolien offshore. En faire l'économie n'aidera en rien à la réduction de la dépendance de notre société aux ressources fossiles et fissiles; dépendance entretenue par les thuriféraires du monde d'avant-hier. Une place accrue dans le mix électrique de l'éolien - notamment dans sa variante offshore - participera à la conversion écologique de l'économie et à réussir le monde d'après.

La réalisation de ce parc éolien ancrerait les Hauts de France dans la troisième révolution industrielle tant vantée et conforterait le tournant pris par le territoire dunkerquois vers l'innovation. Son devenir ne peut se fonder sur une addiction à la centrale nucléaire de Gravelines vieillissante et dangereuse. Nous avons rappelé l'existence des infrastructures de réseaux permettant cette mutation dans nos contributions sur l'avis du CESER Nord-Pas de Calais en faveur du [développement d'une filière éolienne offshore régionale](#) (2013), le [schéma régional de développement des énergies renouvelables des Hauts de France](#) (2017) ainsi que sur l'[interconnexion franco-britannique « Gridlink »](#) (2018).



Pour une planification de l'espace maritime des Hauts de France

Le manque d'un débat public en bonne et due forme bien en amont de l'appel d'offres appelé à encadrer la réalisation du projet de ferme éolienne au large de Dunkerque est criant et notable. Préalablement à la décision de l'État, ce débat public aurait permis à chacun de s'exprimer sur l'opportunité de cet appel d'offres, de contribuer à la définition des grandes caractéristiques du projet et de préciser les critères visant à la définition des zones propices à l'implantation d'éoliennes, y compris la minimisation des impacts (biodiversité et paysages). La mobilisation et l'inclusion d'un public toujours plus diversifié exige de sortir des cadres administratifs usuels comme l'a souligné le [débat public sur les parcs éoliens en Normandie \(2020\)](#).

Nous déplorons que la consultation préfectorale advenue en 2016 n'ait pas permis de co-partager la définition des modalités de réalisation du parc éolien. Nous aurions escompté que la Commission nationale du débat public – en sa qualité d'instance administrative indépendante – puisse être sollicitée dès l'engagement de la démarche et voir le périmètre étudié élargi à l'ensemble de la façade maritime des Hauts de France comprenant le secteur face à Berck et au Touquet - secteur trop rapidement évacué de la réflexion en 2017 - et ce en complément du [document stratégique de façade maritime Manche Est-Mer du Nord \(2019\)](#).

Alors que la défiance est de plus en plus manifeste à l'égard des pouvoirs publics, cet exercice aurait été bénéfique à la compréhension des enjeux. Les défis industriels et écologiques sont de taille pour l'éolien offshore : il est souhaitable de définir des zones d'implantation permettant l'excellence environnementale tout en atteignant des coûts économiquement viables. Des objectifs comptables de court terme ne doivent pas altérer la recherche du moindre impact sur le milieu marin et l'investissement en faveur des meilleures pratiques et des technologies les plus efficaces.

Prendre le vent du large de la Mer du Nord

Les potentiels éoliens identifiés en Mer du Nord militent dès maintenant pour un processus de planification de cet espace marin dans son ensemble pour les prochaines décennies. L'initiative de la Commission Européenne – [« Une stratégie de l'UE pour exploiter le potentiel des énergies renouvelables en mer en vue d'un avenir neutre pour le climat »](#) (2020) – évalue ces gisements à 60GW d'ici 2030 contre [17GW actuellement installée](#). Elle doit être discutée pour que l'ensemble des usagers de la mer puissent se projeter. Le retour d'expériences de l'élaboration et de la réalisation des [plans d'aménagement des espaces marins belges](#) – permettant l'implantation de parcs éoliens au large de Zeebrugge depuis 2009 – est éclairant pour tenir ce cap.

Le développement de l'éolien en mer est indispensable pour atteindre un mix électrique 100% renouvelable à terme tout en permettant l'arrêt des centrales nucléaires vieillissantes ceinturant la Mer du Nord notamment outre Gravelines, Doel en Flandre belge et Borssele en Flandre néerlandaise. De ce présent débat sur un projet circonscrit dans le temps et l'espace doit se dégager un autre, portant plus globalement sur des questions incontournables dans la perspective d'un approvisionnement électrique 100% renouvelable au niveau des pourtours de la Mer du Nord : Quelle politique de réduction de la consommation ? Quelle part dévolue à une énergie décentralisée ? Quelle intégration des réseaux européens ?

